



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le Directeur
du SDMIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon Cedex 03

N/ Réf. : 2019038

Lyon, le 22 octobre 2019

Objet : SPV SUAP en caserne

Monsieur le directeur,

Lors de nos entrevues précédentes, nous avons abordé le sujet des SPV SUAP arrivant dans les centres d'interventions de la métropole. Ces agents étaient prévus en plus du cadre de gestion opérationnel afin de créer des équipes supplémentaires.

Force est de constater que des réunions et des informations aux personnels des casernes de centre-ville sont tenues par certains officiers chef de centre indiquant un changement de position du SDMIS. Le discours serait que désormais ces effectifs intègreraient le cadre de gestion.

Pensant qu'il s'agit d'une maladresse de certains de vos cadres, nous vous demandons de bien vouloir clarifier le sujet afin d'éviter de nouvelles tensions au sein de notre établissement.

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL